LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Luxembourg, le 21 juillet 2021

Circulaire n° 4024

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Règlement grand-ducal du 9 juin 2021 concernant la performance énergétique des bâtiments

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Ministre de l'Energie concernant le sujet sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding